



PROCES-VERBAL

Commission Régionale des Jeunes

Réunion du : Lundi 17 novembre 2025

Présidence : M. MULLER Xavier

Présent(s) : MM BACHELET Alain - MANICACCI Jean - MANUELLI René - BARILI Didier -
Mme GARDELLA Sandra (secrétaire)

Excusé(s) : MM GUERBAA Joël - POGGI Louis (CD) – BIANCONI Julien - CABELLA
Hector

Assiste (nt) :

1 – FORFAITS

U14 poule A :

FC COSTA VERDE / JS CALVI Journée 7 du dimanche 16 novembre 2025 **Forfait de JS CALVI amende 150 €uros.**

U14 poule B :

SUD FC / O. ALATAIS Journée 7 du dimanche 16 novembre 2025 **Forfait de O. ALATAIS amende 150 €uros.**

2 – REPROGRAMMATION DES RENCONTRES

- Ci-dessous, les lieux inversé suite aux forfaits des équipes lors du match allé.

U13 niveau 3 poule E :

AS PORTO VECCHIO 3 / GALLIA LUCCIANA 3 Journée 9 du dimanche 7 décembre 2025.

AS PORTO VECCHIO 3 ayant fait forfait lors du match allé du dimanche 19 octobre 2025 (journée 5), le match retour du dimanche 7 décembre 2025 (journée 9), se jouera sur les installations du GALLIA LUCCIANA.

U14 poule D :

TOGA FCB / AC AJACCIO Journée 9 du dimanche 30 novembre 2025.

TOGA FCB ayant fait forfait lors du match allé du dimanche 19 octobre 2025 (journée 5), le match retour du dimanche 30 novembre 2025 (journée 9), se jouera sur les installations de l'AC AJACCIO.

3 – MATCH ARRÊTÉ

U18 poule C :

FC ECCICA SUARELLA / SUD FC Journée du samedi 15 novembre 2025

Match arrêté à la 35' minute, le dossier est transmis à la commission de discipline pour statuer sur cette rencontre.

4 – ABSENCE FMI

U13 niveau1 Poule A :

SC BASTIA / AS FURIANI A. Journée 7 du dimanche 16 novembre 2025

U13 niveau 2 Poule A :

FC COSTA VERDE / AS GHISO PRUNELLI 2 Journée 7 du dimanche 16 novembre 2025

U18 poule D :

FC ST JEAN / FC BORGO Journée 7 du samedi 15 novembre 2025

Coupe De Corse U16 :

AS FURIANI A. / FJE BIGUGLIA Tour préliminaire du samedi 15 novembre 2025

AS CASINCA / O. ALATAIS Tour préliminaire du samedi 15 novembre 2025

5 – RAPPEL FMI



**INFO
IMPORTANTE**

- La FMI est **OBLIGATOIRE** sur chaque rencontre officielle.

Si vous rencontrez lors de sa préparation un bug, un problème de récupérations de données ou autre, et que vous ne pouvez pas valider la FMI, vous devez absolument contacter la référente « FMI » de la LCF avant d'utiliser une feuille de match papier.

- PROCEDURE : Joindre la référente FMI au moment du dysfonctionnement, car seule cette dernière vous donnera l'autorisation d'utiliser une feuille de match papier après qu'elle est ciblée le dysfonctionnement. Ensuite sur la feuille de match papier vous inscrirez la mention « accord feuille de match papier, vu avec la référente », et ensuite nous faire parvenir la feuille de match papier à la CRJ ou LCF sous 48 H.

La CRJ infligera une amende de 40 Euros au club qui ne respecte pas correctement la procédure.

RÉFÉRENTE FMI : Madame **GARDELLA SANDRA 06.28.46.49.99**